



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Transfert des filières conducteur de travaux ES préparation à la maîtrise d'entrepreneur du CPLN au CPMB dès août 2007

La chancellerie d'Etat communique:

Dans un souci de rationalisation et d'économies, le Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), par le Service de la formation professionnelle et des lycées, cherche depuis plusieurs années à répartir judicieusement les formations entre les centres professionnels du canton de Neuchâtel afin de développer de véritables centres de compétences, tout en évitant les doublons et en respectant un équilibre entre les régions. C'est ainsi qu'il est prévu, dès la rentrée scolaire d'août 2007, de transférer les filières conducteur de travaux ES (niveau ES) et préparation à la maîtrise d'entrepreneur du CPLN au CPMB de Colombier.

Approuvé par le Conseil d'Etat, ce transfert s'inscrit tout à fait dans la volonté du DECS de renforcer encore davantage les centres de compétences et les liens entre les écoles et les organisations du monde du travail dans le but de piloter ensemble dans un réel partenariat les filières de formation concernées. De plus, il permet de profiter de nombreuses synergies entre les formations initiales de maçon, de constructeur de voies de communication (niveau CFC) et les filières subséquentes de chef d'équipe, ainsi qu'avec celles qui rejoindront le CPMB.

Il sera intéressant, tant pour les apprenants que pour leurs enseignants, de côtoyer des collègues provenant d'horizons professionnels différents, tout en restant dans le même champ professionnel. De plus, la proximité entre le CPMB et les associations professionnelles réunies au sein du Bureau neuchâtelois des métiers du bâtiment (BNMB) dans le bâtiment voisin permettent de gérer ces filières de formation en restant constamment en contact avec les partenaires concernés.

Ce transfert concerne 40 élèves qui suivent actuellement la filière conducteur de travaux ES et 15 personnes inscrites à ce jour pour le premier module de préparation à la maîtrise d'entrepreneur qui débute en janvier 2008.

Economie d'un poste au niveau de la direction

Suite au préavis favorable du conseil cantonal de la formation professionnelle, des contacts fructueux ont été établis entre les directions du CPLN et du CPMB. Après une étude de faisabilité, les deux directions sont arrivées à la conclusion que l'organisation

générale des filières concernées pouvait être prise en charge par le CPMB et ceci sans avoir recours à un nouveau poste même partiel de direction. Seul un poste partiel de secrétariat sera transféré du CPLN au CPMB. Le DECS a ainsi eu la confirmation que dès la rentrée de l'année scolaire 2007-2008, soit au moment du départ en retraite du directeur de l'Ecole technique du soir (ECOTS), M. Jean-Michel Oswald, celui-ci ne serait pas remplacé.

Certaines filières de l'ECOTS seront réparties au sein du CPLN et les deux filières de conducteur de travaux ES et de préparation de la maîtrise d'entrepreneur seront ainsi confiées au CPMB. Cette restructuration permet donc l'économie d'un poste de direction.

Qualité de l'enseignement maintenue

Afin de pouvoir maintenir la qualité de l'enseignement, la collaboration de tous les chargés de cours actuels a été requise. Seuls quelques rares désistements sont prévus dans la filière de préparation à la maîtrise mais les remplacements sont d'ores et déjà organisés en étroite collaboration avec la Fédération neuchâteloise des entrepreneurs.

Le DECS tient à exprimer sa très sincère reconnaissance à M. Jean-Michel Oswald, qui a dirigé l'ECOTS depuis sa fondation au sein du CPLN, et à remercier la direction du CPLN et du CPMB de leur compréhension et du travail très constructif qui a été mené dans ce dossier. Le Département salue en outre le bon esprit de collaboration entre les centres professionnels ainsi qu'avec les organisations du monde du travail du milieu de la construction.

Neuchâtel, le 3 juillet 2007